Allô ! La vie sco ?

n°3
Novembre 2026

Bulletin des vies scolaires de la CGT Éduc'action Versailles

académie de Versailles

Mobilisations lycéennes : les vies scolaires en 1ère ligne !

La CGT Éduc'action Versailles soutient les revendications portées par les lycéennes et les lycéens.
Le manque de moyens, les postes non pourvus, les difficultés de remplacement, les conditions d'études dégradées ou encore la pression liée à Parcoursup sont autant de questions qui concernent directement l'avenir du service public d'Éducation. Les lycéens et lycéennes ont le droit de se mobiliser, de s'exprimer et de faire entendre leurs revendications.
Cette mobilisation s'accompagne d'une répression d'un niveau rarement atteint de la part des forces de l'ordre qu'on ne peut accepter mais aussi parfois de violences envers des personnels ou des élèves. Nous ne l'acceptons pas non plus.
Depuis plusieurs semaines, dans de nombreux établissements, les personnels de vie scolaire se retrouvent une nouvelle fois en première ligne. Ce sont les AED, les CPE et l'ensemble des personnels présents sur le terrain qui doivent gérer les situations de tension, protéger les élèves et les personnels et tenter de maintenir un cadre permettant à chacun de rester en sécurité.
Dans plusieurs établissements, des collègues ont été directement confrontés à des violences. Jets de bouteilles en verre, lacrymos, tirs de mortiers, poubelles enflammées envoyées sur les portails où se trouvent les AED, CPE violemment bousculée par la police alors qu'elle venait en aide à un élève, affrontements et autres comportements dangereux ne font pas partie de nos missions. Les AED et les CPE ne sont ni des personnels de maintien de l'ordre ni des agents de sécurité.

Notre rôle est éducatif. Nous sommes là pour accompagner les élèves, prévenir les conflits, faire respecter le cadre collectif et contribuer au climat scolaire. Nous ne pouvons pas être transformés en « personnels tampons » lorsque les conditions de sécurité ne sont plus réunies.
Et pourtant, une nouvelle fois, les équipes de vie scolaire ont fait leur possible pour protéger les élèves et leurs collègues. Trop souvent, elles doivent le faire avec des informations incomplètes, des consignes contradictoires ou des contre-ordres qui rendent leur travail encore plus difficile.
La sécurité des personnels ne peut pas dépendre de leur capacité à improviser dans l'urgence.
L'employeur a une responsabilité en matière de santé et de sécurité au travail. Le ministère rappelle lui-même que les chefs d'établissement doivent prendre les mesures nécessaires lorsqu'ils ont connaissance d'une situation à risque. Le RSST permet aux personnels de signaler les situations présentant un risque professionnel.

Alors, faisons-le savoir !
Lorsqu'un personnel est victime ou témoin d'une situation dangereuse, il faut la signaler.
Le Registre de Santé et de Sécurité au Travail (RSST) est accessible dans chaque établissement. Y inscrire les violences, menaces, situations dangereuses, défauts d'organisation ou problèmes de consignes permet de laisser une trace et d'interpeller officiellement l'administration. Les observations inscrites doivent faire l'objet d'une réponse de l'administration.

À la CGT Éduc'action Versailles, nous continuerons à défendre le droit des lycéens et lycéennes à se mobiliser, mais aussi le droit des personnels à travailler dans des conditions dignes et sécurisées.

- ➔ Parce que soutenir les revendications des jeunes ne signifie pas accepter que les personnels de vie scolaire paient le prix de leur mobilisation
- ➔ Parce que notre métier est un métier d'éducation, pas de maintien de l'ordre.
- ➔ Parce que la sécurité des personnels et des élèves doit être une priorité.

CGT Éduc'action Versailles
87 rue Pierre Curie 92000 Nanterre
Tel : 06 40 16 79 39
cgteducversailles@gmail.com
www.cgteduc-versailles.fr
@CGTEducVersailles
@cgtEducVers